

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION 24-25

RNCP 38370

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE – Référentiel métier

OBJECTIFS OPERATIONNELS

I. ENSEIGNER L'ART DRAMATIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- 1A. Accueillir et accompagner un groupe d'élèves
- 1B. Aimer et conduire des séances d'apprentissages du théâtre
- 1C. Conduire des séquences de préparation physique et vocale du jeu théâtral
- 1D. Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral
- 1E. Éclairer la pratique artistique par des apports théoriques artistiques et culturels
- 1F. Éclairer sa pédagogie avec ses propres expériences personnelles

II. CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

- 2A. Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- 2B. Organiser sa réflexion pédagogique
- 2C. Conduire des séquences de préparation physique et vocale du jeu théâtral

III. ÊTRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA VIE CULTURELLE LOCALE

- 3A. Être actif au sein de la structure et/ou du département théâtre
 - Être acteur du projet de l'établissement ou de la structure
- 3B. Être acteur de la vie culturelle locale
 - Organiser la relation de la classe de théâtre avec des publics divers

UE1 - PÉDAGOGIE ET CONNAISSANCES DES PUBLICS

Cours magistraux - Présentiel

UE1A

Fondamentaux des sciences de l'éducation

UE1B

Politique, paysage et cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France

UE1C

Techniques et formes pédagogiques

UE1D

Préparation à l'insertion professionnelle / préparation à l'entretien d'embauche
- Partage d'expériences

Cette UE est partagée en quatre enseignements.

UE1A : Aborde les sciences de l'éducation et les techniques et formes pédagogiques à partir de 3 axes :

- Les fondamentaux humains (construction humaine, bon fonctionnement humain, enjeux de l'interaction)
- Les fondamentaux de l'apprentissage (pédagogie, motivation, réussite, posture)
- Savoir-être et savoir-faire de l'enseignant

UE1B : Approche la structuration de l'enseignement théâtral en France ainsi que les techniques et formes pédagogiques spécifiques au théâtre à travers l'étude du schéma national d'orientation pédagogique des conservatoires (SNOP). Et sa mise en application et celle des nouveaux cursus CHAT, S2TMD, les EAC et la médiation.

UE1C : Traite les spécificités de l'enseignement public et ses obligations et réglementations.

- La prévention des risques psychosociaux et la sécurité.
- Formation accueil de public en situation de handicap
- Sensibilisation à l'écoresponsabilité
- Sécurité et prévention des risques

UE1D : Prépare à l'insertion professionnelle après le diplôme et permet de partager l'expérience et les interrogations sur le métier.

UE2 - BASES ET DÉVELOPPEMENT DU JEU THÉÂTRAL

Cours pratiques - Présentiel

UE2A

Techniques vocale

UE2B

Technique corporelle

UE2C

Dramaturgie au plateau (regroupe (l'UE3C la dramaturgie des répertoires)

Cette UE, prise en charge par différents enseignants spécialistes des techniques vocales, corporelles et dramaturgiques, a pour objectif d'appréhender les différentes techniques, leur transmission et application pédagogique, en partant de l'expérience et des savoir-faire des stagiaires.

UE3 - CONNAISSANCES DES RÉPERTOIRES, JEU ET DRAMATURGIE

Cours magistraux - Présentiel

UE3A

Approche historique des textes de la scène

UE3B

Répertoires contemporains

UE3C

Dramaturgie des répertoires

Cette UE se décline en 3 enseignements :

UE3A : Porte sur l'histoire du théâtre de l'Antiquité au XIXe siècle.

UE3B : Porte sur l'acteur au XXe siècle, permettant ainsi de croiser les courants de penser qui ont défini les différentes écoles de l'acteur.

UE3C : Porte sur les questions de dramaturgie (évolution et analyse et pratique au plateau cf. UE2C).

UE4 - PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DU JEU THÉÂTRAL

Cours magistraux et pratiques

UE4A

Outils pédagogiques, méthodologie et transmission

UE4B

Mise en situation pédagogique

UE4C

Accompagnement mémoire

UE4A : Il s'agit de simulations et de mises en situation d'enseignement afin de mettre en application les acquis de l'UE1.

UE4B : Les candidats auront trois mises en situation pédagogique à effectuer sous forme d'observation et de simulation de cours :

- Entre 22h et 28h avec des jeunes de moins de 15 ans
- Entre 12h et 18h avec des lycéens (15-18 ans)
- Entre 56h et 60h en conservatoire.

Les stagiaires sont encadrés, par des tuteurs enseignants artistes-pédagogues volontaires et la conseillère aux études de la formation.

- Une phase d'observation et de recherche d'informations de la part du stagiaire, afin de balayer les compétences requises par le diplôme. Le tuteur et la conseillère s'engage à apporter les éléments de réponse nécessaire à la recherche.
- Une phase pratique, le stagiaire doit répondre aux mises en situation ponctuelles que pourra lui proposer le tuteur (conduite d'un échauffement, d'un exercice etc.) et la conseillère, une évaluation est effectuée pour permettre de valider l'UE4.

UE4C : A l'issue de la formation théorique et pratique, les candidats sont accompagnés dans la rédaction d'un mémoire. Celui-ci a pour objectif de mettre en valeur les connaissances, aptitudes et compétences acquises au cours de la formation et de définir quel artiste-pédagogue sera chacun des futurs diplômés. Dans le cadre de l'épreuve finale ce mémoire sera présenté à l'oral devant un jury. Des journées d'oraux blancs sont organisées pour s'entraîner à cette soutenance.

UE5 - APPROCHE DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET TERRITORIAL DU THÉÂTRE

Cours magistraux - Présentiel

UE5A

Histoire contemporaine des politiques publiques en faveur du théâtre

UE5B

Réalités sociologiques et socio-économiques du secteur théâtral en France. Education artistique et culturelle, médiation dans le cadre institutionnel

Cette UE porte sur l'histoire des politiques publiques et leurs implications dans la structuration du paysage socio-économique du spectacle vivant en France. Elle présente également le contexte et la mise en place des actions culturelles et la médiation au sein d'une structure culturelle (EAC). L'objectif est de donner les clés de compréhension des dynamiques qui interagissent sur les territoires afin de pouvoir se projeter comme acteur de la vie de son établissement et de la vie culturelle locale.

Évaluation et délivrance du diplôme

Le diplôme d'État de professeur de théâtre est obtenu lorsque l'ensemble des UE est acquis.

L'évaluation continue (EC) est assurée par les intervenants de la formation.

L'évaluation terminale (ET) fait appel à un jury composé de personnalités extérieures.

Les modalités d'évaluation continue et terminale sont les suivantes :

- Epreuve pratique
- Epreuve écrite
- Epreuve orale

Les UE 1,2,3,5 font l'objet d'une évaluation continue par les intervenants à l'exception de l'UE 4 de mise en pratique pédagogique.

Évaluation de l'UE 4 pratique pédagogique du jeu théâtral

Cette UE fait l'objet d'une évaluation continue (EC) par tutorat et d'une évaluation terminale (ET). L'évaluation terminale consiste en une épreuve orale, soutenance, sur :

- Un mémoire réalisé par le candidat et qui porte sur sa pratique pédagogique professionnelle
- Sa restitution orale devant un jury.

L'évaluation continue et l'évaluation terminale se traduisent chacune par une note de 0 à 20. La note globale du module de pratique pédagogique est le résultat de la moyenne de ces deux notes, la note d'évaluation continue comptant pour 70 % de la note globale.

Le module est acquis lorsque le candidat a obtenu au moins 10 sur 20 à la note globale.

Le jury de fin de formation est composé de :

- Le directeur de l'établissement ou son représentant, président
- Un enseignant d'un autre établissement d'enseignement supérieur ou un enseignant titulaire du diplôme d'État de professeur de théâtre ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'art dramatique ou appartenant au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique
- Un directeur ou directeur adjoint d'un conservatoire classé par l'État, ou un professeur chargé de direction au sein d'un conservatoire classé par l'État
- Un comédien ou un metteur en scène en activité.

Investissement et travail personnel

Avant d'envisager l'inscription en formation, il est impératif de prendre la mesure de l'investissement que cela implique pour les candidats.

Un travail personnel est demandé pour chaque module de formation (devoir à rendre, rédaction du mémoire, etc.)

Il semble difficile d'envisager d'intégrer cette formation durant une saison professionnelle chargée (année de création, longue tournée en province, etc.).

Charge aux candidats de juger de la pertinence du suivi de cette formation pour la session à venir.

L'évaluation continue d'une UE repose en partie sur la présence effective et impérative des candidats à toutes les UE du parcours personnel de formation établi par l'établissement. Plus d'une absence dans un même enseignement d'une UE entraîne la non validation de cette UE.

INFORMATIONS PRATIQUES

Volume horaire total de la formation : 400h hors dispense (dispenses UE3 : 60h, UE5 : 30h)

Calendrier général

Examen/concours d'entrée : les 22 et 23 avril 2024

Résultats de l'examen/concours : 30 avril 2024

Formation théorique : Du 26 août 2024 au 20 novembre 2024

Pratique pédagogique : Mises en situation professionnelle à réaliser entre mi-novembre 2024 et mi-mars 2025

Rédaction et accompagnement au mémoire de mi-février à mi-mai 2025

Soutenance : Fin mai 2025

Résultats : 5 juin 2025

Les cours se déroulent en journée entre fin août et mi-novembre (amplitude horaire : 10h à 17h30)

Effectif : 10-14 candidats

Lieux : Locaux de l'ESAD, certains cours se déroulent au sein d'autres structures partenaires.

Pratique pédagogique : dans les établissements publics d'enseignement relevant des collectivités territoriales.

Intervenants

UE1 : Pascal Papini, Julien Masson, Gaëlle Le Courtois, Carole Bergen, Pascal Parsat, Anouk Peytavin, Stéphane Gil-Escridre et Dominique Lopéo, Conservatoire du 12ème arrondissement.

UE2 : Arnaud Vernet (Technique vocale), Olivier Antoine (Technique corporelle), Thomas Pondevie (Dramaturgie au plateau)

UE3 : Eliakim Sénégas-Lajus, Laurette Burgholzer, Thomas Pondevie

UE4 : Pascal Papini, Carole Bergen et Olivier Besson

UE5 : Arnaud Antolinos

CV des intervenants disponible sur demande

Parcours Personnes en situation du handicap : cf guide Accessibilité Handicap

Référente Handicap : Carine Bonnefoy

handicap@pspbb.fr / 06 11 71 65 63

Accessibilité et/ou possibilités d'adaptation de la formation pour toute personne en situation de handicap.

Cf. Maquette de la formation D.E professeur de théâtre 2024-25